

LE CARREFOUR D'ALGERIE

Le journal du citoyen 24ème année

N°7049 - MERCREDI 04 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

**Pour renforcer le portefeuille foncier
Le Président de
la République donne
des instructions fermes**

P04

Avec un montant global de 30 milliards de dollars

Plus de 10.000 demandes d'investissement en Algérie



Lire en page 03

ORAN P07

En marge des travaux du Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique
**Attaf s'entretient à Oran
avec le haut représentant de l'UA**



Projet de transfert d'eau potable de Tlélat vers Tafraoui
Un taux d'avancement des travaux de 95%

Délinquance
Les services de police traque la criminalité

Situation sécuritaire en Syrie

Mise en place d'une cellule de crise au ministère des AE

Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et suite au développement de la situation sécuritaire en Syrie, une cellule de crise a été mise en place, lundi, au siège du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, afin de prendre les mesures nécessaires à la prise en charge des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère", lit-on dans le communiqué. "Notre département ministériel appelle nos concitoyens encore présents sur le territoire syrien à maintenir un contact régulier avec nos services, afin de garantir une prise en charge efficace et rapide dans le contexte des développements de la situation exigeant de faire preuve d'une plus grande vigilance", précise la même source. Le ministère met à la disposition des membres de la communauté nationale établie en Syrie le numéro vert: 00 213 21 50 45 00 et les numéros de l'ambassade d'Algérie à Damas: 00 96 31 13 33 61 95 / 00 96 31 13 33 45 48 / 00 96 31 13 33 14 46.

Sommet du partenariat à New Delhi

Zitouni appelle à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a appelé, à l'ouverture de la 29e édition du Sommet du partenariat à New Delhi (Inde), à saisir les opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, mettant en avant la transparence et l'attractivité de son climat d'investissement. Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Sommet, le ministre a réitéré son appel à "tous les partenaires, au nom du Gouvernement algérien, à saisir les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie dans le cadre de sa renaissance économique et à œuvrer de concert à bâtir un avenir économique commun basé sur l'innovation et la productivité". Zitouni a précisé que les réformes

économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont la nouvelle loi sur l'investissement et la loi monétaire et bancaire, "ont eu un impact positif sur la communauté des affaires et contribué à l'amélioration du climat d'investissement". Cette démarche, a-t-il ajouté, s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Algérie en vue d'"asseoir un modèle économique solide du point de vue juridique et législatif, garantissant la liberté économique et l'égalité des chances entre investisseurs locaux et étrangers, tout en renforçant les normes de transparence et d'ouverture pour s'adapter aux mutations économiques mondiales".

Protection civile

Le directeur général en visite officielle en République tchèque

Le Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, accompagné d'une délégation de cadres centraux, a entamé une visite officielle en République tchèque, à l'invitation de son homologue le général Vladimir Vlít-

chik, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Le directeur général de la Protection civile le colonel Boughlef a été reçu par le responsable tchèque avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération

Jeux militaires africains

Chanegriha préside une cérémonie de distinction de la délégation sportive militaire

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN), une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur de la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2ème édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024", précise la même source. Cette cérémonie de distinction fait suite à la participation "forte honorable de la délégation sportive militaire algérienne à cette 2ème édition des Jeux militaires africains, où notre délégation militaire a remporté la 2ème place parmi les 22 pays participants", ajoute le communiqué. Lors de cette cérémonie, le Général d'Armée "a veillé, dans son allocution, à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et à présenter ses sincères félicitations aux membres de la délégation sportive militaire".

la délégation sportive militaire ayant pris part à la 2ème édition des Jeux militaires africains qui s'est déroulée à Abuja au Nigéria du 18 au 30 novembre 2024", précise la même source. Cette cérémonie de distinction fait suite à la participation "forte honorable de la délégation sportive militaire algérienne à cette 2ème édition des Jeux militaires africains, où notre délégation militaire a remporté la 2ème place parmi les 22 pays participants", ajoute le communiqué. Lors de cette cérémonie, le Général d'Armée "a veillé, dans son allocution, à transmettre les vœux de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et à présenter ses sincères félicitations aux membres de la délégation sportive militaire".

Université Alger 3

Conférence sur les hauts faits de la Révolution de libération

La Faculté des sciences politiques et des relations internationales "Ibrahim-Soltane-Chibout" (Alger 3) a organisé, lundi en coordination avec le Musée national du Moudjahid, une conférence intitulée "La grande Révolution de libération: les exploits glorieux sur les traces des ancêtres", où les participants ont évoqué la grandeur de la Révolution sous ses différentes dimensions. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a affirmé dans une allocution lue en son nom par le membre du Conseil, Youcef Messar, que "plus la pensée révolutionnaire s'en-

racine dans les esprits de la nation algérienne, plus la sécurité, la stabilité et la paix se consolident, mettant ainsi le pays à l'abri de tous ses ennemis, où qu'ils soient". Le membre du tiers présidentiel a transmis les salutations les plus sincères de M. Goudjil ainsi que ses vœux de réussite aux étudiants de la faculté des sciences politiques présents à cette conférence. Il a salué l'organisation de tels événements qui ravivent la mémoire collective, notamment parmi les jeunes, rappelant que "ce sont ces jeunes, déterminés et résolus, qui ont déclenché la Révolution".

Avec un montant global de 30 milliards de dollars Plus de 10.000 demandes d'investissement en Algérie

Par B.Habib

L'Algérie continue sans relâche à multiplier ses clins d'œil vers les investisseurs étrangers. Les projets de partenariat grandioses qui y ont vu le jour, ces dernières années, ne l'ont pas pour autant dissuadé de densifier ses partenariats avec ses principaux alliés économiques. De New Delhi où il a fait la promotion de la «Destination» Algérie dans le domaine de l'investissement, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a tenu à rassurer que le climat de affaires se porte bien en Algérie. Les demandes d'investissement ont atteint un montant de 30 milliards de dollars. Un tel chiffre aussi colossal qu'il soit, n'a pu cependant être atteint sans les réformes profondes introduites par l'Etat, ces dernières années et qui se sont accentuées depuis 2020, en application des directives du Président de la République Abdelmajid Tebboune. Le pays affiche, en effet, une certaine embellie en matière d'attraction des investissements notamment étrangers et de captage du savoir-faire et de main-d'œuvre qualifiée à 100% algérienne, pour ne pas dépendre des ressources étrangères et réduire de facto les coûts en devises. C'est le fruit d'une stratégie qui consiste à installer les investisseurs en Algérie et les doter de toutes les facilités nécessaires pour, d'une part, participer au recrutement des jeunes diplômés et ceux de la formation professionnelle et d'autre part, transférer le savoir-faire, sans parler évidemment des retombées économiques des

projets qui sont montés en partenariat en Algérie. Où qu'ils soient et à n'importe quel moment, les Forums et Sommets de partenariat économique constituent une opportunité pour l'Algérie pour y déployer ses énergies dans le domaine de la «Diplomatie» économique. Le ministre a révélé, lundi, à New Delhi (Inde), que les demandes d'investissement en Algérie ont dépassé, au cours des dernières années, les 10.000 demandes avec un montant global de 30 milliards de dollars, se félicitant des réformes économiques profondes qu'a connues le pays. Dans son allocution à l'ouverture des activités de la 29e édition du Sommet du partenariat prévu dans la capitale indienne, New Delhi, les 2 et 3 décembre, le ministre a précisé que "la tendance haussière des demandes d'investissement dans plusieurs domaines, avec plus de 10.000 projets d'investissement d'une valeur de 30 milliards de dollars enregistrés ces dernières années, est soutenue par les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, en application du programme du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune", et qui ont permis d'améliorer le climat des affaires". Il est vrai que ce Sommet est considéré comme une plateforme de premier plan en matière d'échanges d'expertises et de consultations dans le domaine de la coopération et du partenariat concernant notamment des dossiers d'investissements porteurs mais cela n'empêche pas l'Algérie d'y étaler tout son savoir-faire et son arsenal de lois et textes sur la promotion de l'investissement étranger. D'ailleurs, le ministre n'a pas man-

qué de souligner, à ce titre, que la participation de l'Algérie à ce Sommet visait à établir des partenariats solides et de qualité avec les différents pays, notamment dans les domaines des intrants et des industries manufacturières et mécaniques, en vue de renforcer les capacités productives locales et d'atteindre l'autosuffisance. L'ouverture de la 29ème édition du Sommet du partenariat a vu une présence importante de représentants des gouvernements, d'institutions économiques et d'experts en partenariats internationaux. Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (Confederation of Indian Industry - CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet est une plate-forme importante d'échanges d'expertises notamment en matière de coopération et d'investissement. Par ailleurs, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné l'importance de la réunion présidée par le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, sur le foncier industriel, affirmant que cette rencontre "était extrêmement fructueuse". Dans une déclaration à la presse, M. Moula a précisé que "cette réunion était extrêmement fructueuse et a permis d'évoquer les questions économiques en général et, en particulier, la question de la stimulation de l'investissement et de la consécration du guichet unique en vue d'assurer un accompagnement de qualité pour les investisseurs".

53ème anniversaire de la fête des Emirats arabes unis

Une célébration en grandes pompes à Alger

Par Nadira FOUDAD

En dépit de l'exacerbation des tensions entre l'Algérie et les Emirats Arabes Unis et le gel par l'Algérie de tous ses échanges commerciaux, ce pays revient à de meilleurs sentiments avec une réconciliation annoncée en grandes pompes. Les Emirats arabes unis, et via leur représentation diplomatique et la section économique, ont célébré, hier, à l'hôtel Sheraton à Alger, le 53ème anniversaire de la fête de cette Monarchie. Cette cérémonie grandiose à laquelle ont pris par des corps accrédités en Algérie, des personnalités économiques et financières, des députés des deux Chambres, des experts et des Associations, a été l'occasion de renouveler les voeux des décideurs émiratis et leur Monarque et président pour rehausser les relations bilatérales entre les deux pays. Après l'hymne national des deux pays, il a été procédé à la projection d'une vidéo sur les derniers développements survenus aux Emirats. Dans son allocution de bienvenue, lors de cette cérémonie et devant ses hôtes, Youcef Saïf Khamiss Al Ali a insisté sur l'importance de cette date symbolique qu'est le 02 décembre dans l'histoire de son pays qui re-

présente la création en 1971 de ce pays, par vouer tous les mérites à ce processus de développement marqué par des étapes jalonnées de développement à nos jours sur plusieurs plans entre autres les plans, économico-financier, technologique, changement climatique et surtout son rôle majeur pour sceller des accords de partenariat universels, renforcer des échanges commerciaux et investissements bilatéraux. L'orateur a ensuite rappelé que son pays, à sa tête son leader et Président Cheikh Mohamed Ben Saïd El Nahiyane, va vers la concrétisation de sa vision futuriste. Concernant les relations bilatérales entre les deux pays, après le dégel et les dernières péripeties nées de la discorde suite au comportement de cet Ambassadeur qualifié par la presse algérienne comme "un véritable perturbateur plutôt qu'un représentant diplomatique, qui serait responsable à 80% de l'essentiel des tensions et des problèmes dans les relations algéro-émiratis", l'orateur a incontestablement tenté de redorer son blason. La preuve est la célébration de cette soirée de la fête des Emirats arabes Unis qui a été un moment de grande convivialité à Alger pour témoigner, selon ses propos, de l'esprit de fraternité et de coo-

pération grâce aux relations historiques reliant nos deux pays pour sceller des accords importants dans plusieurs domaines. Enfin, l'Ambassadeur a conclu dans cette intervention que son pays reste un pivot important dans la région d'où son objectif de se hisser et se constituer comme un réconciliateur pour concrétiser la paix et la stabilité dans le monde, en renforçant ses relations avec tous ses partenaires. La suite de la soirée a été une occasion pour les présents aux accolades et crépitements de flashs, de photos et de selfies avec l'Ambassadeur et le corps diplomatique émiratis, initiateurs de cette soirée, sans oublier les Ambassadeurs de plusieurs pays européens, coréens, chinois, asiatiques entre autres. Rappelons que les deux pays ont signé un mémorandum d'entente de coopération industrielle et technologique, d'un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de l'investissement, d'un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de la numérisation, d'un mémorandum d'entente dans le domaine du génie sismique, outre un programme exécutif dans le domaine des spécifications et de la normalisation, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'Algérie attire plus d'investisseurs

Les entités maléfiques qui s'opposent à la prospérité de l'Algérie, peuvent désormais aller se remplir le ventre en eau de mer ... Les derniers rapports établis à cet effet, affirment que l'Algérie attire de plus en plus d'investisseurs. Qui dit investissements étrangers, dit capitaux investis dans des projets lucratifs, des postes de travail créés pour les jeunes gens du pays et comme bonus, un savoir-faire à apprendre, en fréquentant des expériences diverses, venant de tous bords. Il ne faut pas se faire de la nausée, en parlant d'investissement étranger. Les entreprises qui vont y œuvrer, seront scrutées sous le l'œil vigilant du droit algérien. Donc, il ne faudra absolument rien craindre de ce côté. L'investissement local comme celui en provenance de pays amis, serait devenu, selon les acceptions modernes de l'économie, un point d'appui important et un vecteur de croissance à ne pas sous-estimer. Maintenant, c'est au côté algérien d'assainir le terrain et le rendre propice aux investissements. J'insinue ici, tout d'abord le fisc, les assurances, le système bancaire et bureaucratique national, les prix des matériaux, de matières premières, les salaires, les coûts des transports et j'en passe. Ensuite, faire attention à la corruption et aux réseaux maffieux de l'économie parallèle: ces grands maux de l'Algérie réelle. Ce que je viens de citer, est très important, notamment, quand les investisseurs sont en provenance de pays où le sérieux, l'application des lois et des règlements sont de rigueur. Je crois que tout le monde savait bien, pourquoi et pendant longtemps, les investisseurs étrangers nous ont été répulsifs. Sans engager des opérations de purge dans les systèmes bancaires et fiscaux, aucun investisseur ne va accepter de continuer à travailler avec les Algériens et ainsi la réputation de l'Algérie va retomber au plus bas. Par exemple, un investisseur dans les BTP ne peut s'adapter à un mode de travail ou presque chaque semaine, les prix des matériaux: ciment, sable, entre autres, changent brusquement et à l'improviste, alors que l'on lui avait soumis l'exécution d'un projet qui s'étalerait sur un ou deux ans, à des prix moins chers. Ces choses ne concernent pas uniquement, le secteur des BTP. Cependant, l'on peut le généraliser à tous les autres secteurs industriels, technologiques et autres. Justement, l'un des grands maux de l'économie algérienne, c'est le désordre, l'absence de rigueur et le manque d'application des lois, sans oublier la corruption et la mainmise des gangs de l'économie parallèle. Pour atteindre un niveau économique selon les normes modernes, les pouvoirs publics sont appelés à consentir plus d'efforts dans des projets de redressement et de réformes.

11ème Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Le Processus d'Oran a prouvé son efficacité

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'Etranger et des Affaires Africaines, Ahmed Attaf, a affirmé lundi à Oran que le Processus d'Oran a prouvé son efficacité, son importance et son impact dans l'unification de la voix africaine sur la scène internationale en général, et au Conseil de Sécurité des Nations Unies en particulier. Lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République de Djibouti, Mahmoud Ali Yousouf, dont le pays assure la présidence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, M. Attaf a déclaré à la clôture du Séminaire que "la 11e édition du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique a une nouvelle fois prouvé que le Processus d'Oran est profondément ancré et irréversible, jusqu'à ce que tous les objectifs fixés soient pleinement atteints". "Ce colloque est désormais une tradition annuelle fixe dans le programme d'action commun africain et dans l'agenda des échéances continentales", a-t-il souligné.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

OPEP+, la réunion tant attendue!

Les prix du pétrole ont chuté, mardi, les investisseurs restant prudents avant la réunion de l'OPEP+ cette semaine. Le Brent a perdu 0,13%, à 71,74\$, et le WTI a reculé de 0,21%, à 67,96\$. L'OPEP+ envisage de prolonger ses réductions de production jusqu'à fin mars 2025, mais les inquiétudes concernant une offre excédentaire persistent sur les prix. L'OPEP+ pourrait adopter des réductions de production permanentes, selon «World Energy Trade». Malgré des coupes de 2,2 millions de barils par jour depuis plus d'un an, les prix n'ont pas réagi comme prévu, en raison du trading algorithmique et des attentes excessives concernant la demande chinoise. Les traders, focalisés sur une possible surabondance future, ignorent les fondamentaux: la demande reste forte et la production hors OPEP limitée. Une présidence Trump, avec des sanctions renforcées contre l'Iran, pourrait aussi réduire l'offre mondiale, mais ce facteur géopolitique est sous-estimé. Pour stabiliser le marché, l'OPEP+ pourrait espacer ses ajustements de production, évitant ainsi les anticipations baissières. Les analystes, dont Dan Struyven (Goldman Sachs), considèrent le pétrole sous-évalué. Une stratégie de coupes à long terme pourrait donc être la clé pour restaurer la confiance du marché. La demande chinoise qui pourrait atteindre un pic dès l'an prochain, accentue ces préoccupations. L'Arabie saoudite devrait réduire les prix du brut pour les acheteurs asiatiques au plus bas niveau depuis quatre ans, affirment les négociants. Les marchés restent aussi sous pression face à l'incertitude sur les taux de la Fed, malgré des signaux économiques positifs en Chine. Enfin, les tensions persistantes au Moyen-Orient ajoutent un facteur de volatilité supplémentaire.

Industrie**Ghrieb rencontre les responsables des groupes AGM, GETEX et MADAR**

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb a tenu, dimanche à Alger, une réunion avec les responsables du groupe des industries mécaniques "AGM", du groupe de l'industrie du textile et du cuir (GETEX), et du groupe "Madar", laquelle a permis de passer en revue la situation de ces groupes publics et de discuter des moyens d'améliorer leurs performances, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions d'évaluation des groupes industriels publics, M. Ghrieb a souligné "la nécessité de valoriser les cadres et les compétences au sein de ces complexes et du secteur industriel, qui constituent le pilier fondamental du développement des différentes branches industrielles et de la modernisation du secteur", selon la même source. A cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions visant à concrétiser des partenariats stratégiques, chaque groupe dans son domaine d'activité, afin de lui permettre de développer ses activités et ses produits, ainsi que de créer une cohérence entre les complexes industriels d'une part, et le secteur industriel et les différents secteurs, d'autre part. Il a également recommandé, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de recourir aux startups, notamment dans les volets liés à la créativité et à l'innovation dans plusieurs branches industrielles telles que le cuir et le textile, ce qui permettra d'augmenter le taux d'intégration de différents produits. Le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de déployer davantage d'efforts dans les volets commerciaux, en s'appuyant sur une politique de marketing dynamique, notamment en direction des marchés étrangers", selon le communiqué. Ghrieb a souligné l'importance de la maîtrise des métiers, la qualité, le contrôle de la qualité et l'innovation dans les produits proposés sur les marchés, affirmant que "ces complexes industriels disposent de toutes les capacités pour maîtriser ces volets nécessaires à la réalisation des objectifs fixés".

Assurance des exportations**CAGEX signe plusieurs protocoles de coopération**

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) a signé, lundi à Alger, plusieurs accords et protocoles de coopération avec des banques et des compagnies d'assurance spécialisées dans le commerce extérieur de différents pays arabes, africains et musulmans, visant à renforcer le partenariat dans ce domaine. La signature des accords, qui portent principalement sur l'échange d'informations commerciales relatives aux marchés et aux opérateurs économiques, a eu lieu en marge des travaux de la 14e Assemblée générale annuelle de l'Union des assureurs et réassureurs des risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'Organisation de la coopération islamique (Aman). La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, M. Laaziz Faid, en présence du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Mohamed Boukhari, et du gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Salah Ed-dine Taleb. Le premier protocole de coopération a été signé entre CAGEX et la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE), par M. Zohir Laiche, PDG de CAGEX, et M. Khalid Khalafalla, pour la SIACE. Ce

protocole porte sur la réassurance des crédits déjà garantis par CAGEX, notamment pour les grands risques commerciaux, selon les explications de M. Laiche. Le deuxième protocole a été signé entre CAGEX et la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN), portant sur "l'échange d'informations commerciales liées aux marchés et aux opérateurs économiques". En outre, la CAGEX a signé d'autres protocoles de coopération avec la Banque saoudienne d'import-export (Saudi EXIM bank), la Banque malaisienne d'import-export (EXIM Bank of Malaysia), et l'institution omanaise de crédit (Sultanat d'Oman). Un autre protocole de coopération a été paraphé également entre CAGEX et la Banque nigériane d'import-export (NEXIM). Fondée en 1996, la CAGEX constitue un élément clé du cadre institutionnel de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie. Son capital social, s'élevant à 10 milliards de DA, est réparti à parts égales entre 10 actionnaires, incluant des banques, des compagnies d'assurance publiques et le Trésor public. Dans une déclaration à cette occasion, le secrétaire Général de l'Union AMAN, Khalid Khalafalla, a révélé l'augmentation continue du chiffre d'affaires des crédits

commerciaux dans les pays membres de l'OCI. "En 2023, le chiffre d'affaires des membres de l'Union a atteint près de 50 milliards de dollars en assurances", a-t-il précisé. Le responsable a précisé que la majeure partie de ce montant, "soit 35 milliards de dollars, concerne l'assurance des exportations", affirmant que "ces chiffres sont encourageants". "Nous aspirons à augmenter davantage ce chiffre d'affaires en 2024 et 2025 avec l'adhésion de nouveaux membres", a-t-il dit. Fondée en 2009, l'Union "Aman" est un forum professionnel réunissant des sociétés d'assurance et de réassurance contre les risques commerciaux et non commerciaux dans les pays membres de l'OCI. Son objectif est d'unifier les efforts et de promouvoir un cadre commun pour ces institutions. La CAGEX en est un membre fondateur. Les travaux de l'Assemblée générale, qui se tiennent sous le thème "Renforcer l'assurance crédit et le commerce en Afrique et dans les pays arabes et islamiques", offrent l'opportunité d'échanger des connaissances, de renforcer les partenariats et d'explorer de nouvelles opportunités pour améliorer la gestion des risques et les services d'assurance dans la région, selon les organisateurs.

Production pharmaceutique**La restructuration du Groupe Saïdal envisagée**

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a tenu, en compagnie du ministre délégué chargé de la Production pharmaceutique, M. Fouad Hadji, une réunion avec les responsables du Groupe Saïdal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), consacrée à l'examen des moyens de renforcer le rôle du groupe public dans le marché des médicaments, notamment à travers son éventuelle restructuration. La réunion a examiné "la possibilité de réorganisation et de restructuration du groupe pour assurer une gestion optimale et une meilleure adaptation aux exigences du marché national et moderniser les moyens de gestion avec l'éventuel recours aux start-up pour la prise en charge de certains aspects", indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, qui s'inscrit

dans le cadre d'une série de rencontres d'évaluation des groupes industriels et des organismes sous tutelle, un exposé sur la production de médicaments par Saïdal et le rôle de l'ANPP a été présenté. Les discussions ont porté essentiellement sur la production et le marché des médicaments et des produits pharmaceutiques en Algérie, les modalités et les mécanismes d'organisation et de régulation de ce marché et les volets relatifs au contrôle, à la conformité et la certification de la conformité de ces produits. A cette occasion, la contribution du Groupe Saïdal à la réalisation de l'autosuffisance en médicaments et produits pharmaceutiques, en termes de volume et de types de médicaments produits, a été mise en avant, de même que les projets en cours de réalisation pour diversifier et augmenter le volume de produc-

tion pour avoir une plus grande part de marché au cours des prochaines années. Concernant l'approvisionnement en matières premières pour la production des produits pharmaceutiques, M. Ghrieb a insisté sur la nécessité de diversifier les sources d'approvisionnement pour éviter toute rupture de stock et toute perturbation dans la production, selon la même source. Le ministre a également donné des instructions pour augmenter le volume de production et les types de médicaments produits, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à atteindre l'autosuffisance dans la production des médicaments et des produits pharmaceutiques, insistant sur l'accélération de la réalisation des projets prévus. Pour sa part, M. Hadji a souligné la nécessité pour le Groupe Saïdal de retrouver sa place sur le marché algérien, en accélérant la concrétisation des projets programmés et en redoublant d'efforts, selon le communiqué. Parmi les instructions également données lors de cette réunion, figurent la création d'un pôle technologique pour les produits pharmaceutiques et la mise en place d'un réseau pour la certification de conformité et la qualification des équipements pharmaceutiques. Lors de la réunion, l'accent a également été mis sur le nécessaire renforcement du rôle de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, qui assure l'enregistrement des produits pharmaceutiques, l'homologation des dispositifs médicaux et le contrôle de la qualité.

Pour renforcer le portefeuille foncier**Le Président de la République donne des instructions fermes**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a donné, lundi lors de la réunion qu'il a présidée sur le foncier industriel, des instructions fermes pour renforcer le portefeuille foncier de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de répondre aux nombreuses demandes des investisseurs, a affirmé le directeur général de l'Agence, Omar Rekkache. Dans une déclaration à la presse au sortir de la réunion, M. Rekkache a expliqué qu'il a été question durant cette rencontre "des mécanismes sur lesquels le Gouvernement s'attellera pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI en vue de répondre à la demande croissante des investisseurs pour bénéficier d'assiettes foncières leur permettant de concrétiser leurs investissements". "Le président de la République a donné de instructions fermes pour prendre en charge cette question et assurer un nombre suffisant de ces assiettes jusqu'à la concrétisation effective de 20.000 projets à moyen terme, c'est à dire durant le deuxième mandat présidentiel", a-t-il ajouté.

Le président de l'ARCE à la Radio chaîne 3

«La portabilité téléphonique sera lancée dans quelques mois»

Mohamed El Hadi Hannachi, président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARCE) estime que la récente sanction de plus d'un milliard de dinars prononcée à l'encontre des trois opérateurs de téléphonie mobile était due au non-respect de leur obligation contractuelle en matière de qualité de service, et ce, après une opération de contrôle massive étendue sur l'ensemble du territoire national durant la période allant de 2022 à 2024. Intervenant dans l'émission «L'Invité du jour» de la chaîne 3 de la radio algérienne, M Hannachi indique que «cette opération vise à assurer une meilleure qualité de service à travers le respect de leurs obligations contractuelles», arguant qu'il s'agit de l'engagement de l'Etat à protéger le droit des consommateurs en mettant fin à certaines défaillances, d'une part, et d'un défi pour ces opérateurs d'améliorer leurs prestations de service. Selon ce responsable, il n'y a pas eu de sanctions sur la 2G, mais sur la 3G et la 4G sur la base des indicateurs de performances établis dans le cahier des charges. «Ces sanctions ne sont pas une finalité pour l'ARCE. L'ob-

jectif est d'amener les trois opérateurs à être au rendez-vous en termes de respect de engagements vis-à-vis de leurs clients», précisant qu'il y a un suivi rigoureux et il a été déjà fait. Quant un manquement est constaté, un délai de 30 jours est accordé aux opérateurs pour se conformer au cahier des charges. Cela étant dit, la loi prévoit des cas de récidive. Les campagnes de contrôle concernent notamment les milieux urbaines, le réseau autoroutier et nous le faisons tous les ans».

Concernant la portabilité téléphonique (possibilité de changer d'opérateurs sans changer de numéro de téléphone)-ndlr, M Hannachi a expliqué que «toutes les étapes ont été franchies et les opérateurs se sont constitués en groupements et la plateforme a été mise en place. Il ne reste que certaine détails pour que l'opération soit menée à terme. Ce sera, peut-être dans quelques mois», précisant que «la portabilité téléphonique donne un effet de mode au début, comme c'était le cas en Europe où elle a donné une courbe ascendante. C'est une opération importante dans la mesure où elle incite les opérateurs à améliorer la qualité de service pour ne pas perdre

leurs clients au profit de la concurrence. Selon des statistiques, il faudra 18 mois pour un opérateur pour qu'il puisse récupérer un client perdu et cela coûte de l'argent en matière de publicité. Du coup, la portabilité se veut une guerre de la qualité de service». Abordant le projet sur l'itinérance sur les numéros d'urgence, M Hannachi annonce le lancement, dans quelques jours seulement, de la portabilité sur le numéro d'urgence en Algérie. «Désormais, un client pourra émettre un appel d'urgence à partir de n'importe quel lieu qui n'est pas couvert par son opérateur. Grâce à la portabilité, l'appel du client sera pris en charge par un autre opérateur présent sur place», annonce M Hannachi. Au sujet de la liste des équipements sensibles définis par l'arrêté interministériel du 13 octobre 2024, publié sur le Journal officiel, l'intervenant affirme que «cette liste vient expurger les équipements qui ne font plus partie des équipements sensibles. Il s'agit d'un assouplissement quant à leur acquisition et leur exploitation, y compris au bénéfice de l'ARCE, et qui va sensiblement alléger la demande des opérateurs, car les technologies évoluent très rapidement».

Journée internationale des personnes aux besoins spécifiques

Plus de 100 000 prothèses offertes annuellement en Algérie

Le directeur général de l'Office national d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAHP), Mohamed Mouidi, a affirmé que plus de 100 000 personnes aux besoins spécifiques bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires en Algérie, dans le cadre des services fournis au titre de la prise en charge de cette catégorie. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre), M. Mouidi a souligné qu'*«au regard des réalisations accomplies et des services fournis, l'Algérie s'érite en modèle en matière de fourniture de prothèses aux personnes aux besoins spécifiques, soulignant que «plus 100 000 sujets handicapés bénéficient annuellement de prothèses et leurs accessoires».* L'ONAAHP assure la prise en charge des différents types de handicap, comme le handicap congénital, après un accident de la route ou de travail et certaines maladies invalidantes, outre les malades bénéficiant de poches médicales et de matelas anti-escarres. 71390 personnes aux besoins spécifiques ont été prises en charge par l'Office depuis le début de l'année 2024, dont 42699 ayant bénéficié de prothèses orthopédiques, 10793 autres d'aides techniques à la marche et 7326 d'aides techniques à l'audition, a-t-il ajouté. Pour M. Mouidi, la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers la garantie de prothèses ou l'accès aux services de réhabilitation, leur facilite la pratique des activités quotidiennes, et fait de

l'Office «un acteur principal dans la politique d'insertion socio-professionnelle de cette frange sociale». M. Mouidi a souligné que l'Office avait connu «un développement important dans le domaine des prothèses, grâce à l'introduction de technologies modernes dans le processus de production afin d'améliorer la qualité des produits et de réduire les délais de livraison», outre le lancement de «nouveaux projets dans le domaine des aides techniques à la marche, tels que le lancement, au cours de cette année, de la fabrication locale de chaises roulantes électriques». Et d'ajouter que des mesures ont été prises pour moderniser les infrastructures de l'Office à travers le territoire national, notamment les espaces d'accueil, en vue d'une prise en charge optimale des personnes aux

besoins spécifiques, ainsi que les unités et centres de production et de pose, les branches et les annexes de proximité dédiées à cet effet. Par ailleurs, l'intervenant a indiqué que la politique de prise en charge des bénéficiaires de prothèses et leurs accessoires a connu «une évolution progressive» en Algérie, étant initialement destinée à prendre en charge les invalides de la glorieuse Révolution, avant de connaître un «saut qualitatif» avec la création du Centre national d'appareillage orthopédique relevant de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en 1972, puis la création de l'ONAAHP, en 1988, dans le but de «fournir des services conformes aux normes techniques mondiales dans la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques».

Accidents de la circulation 29 morts et 1.477 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes sont décédées et 1477 autres ont été blessées dans 1281 accidents de la circulation survenus durant la période du 24 au 30 novembre, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif avec quatre (4) morts et 60 blessés, suite à 54 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 669 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (118), Oran (57) et Blida (56). Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour le sauvetage de 492 personnes en situation de danger et ont exécuté 4793 opérations d'assistance diverses.

Un ressortissant français impliqué Saisie de 100 kilos de cocaïne à Alger

La SCLTIS (Service centrale de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants) a mis fin, cette semaine, à un important réseau de trafic de drogues organisé, avec la saisie de quantités colossales de substances illicites et à l'arrestation de quatre individus, dont un ressortissant français. Selon la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), cette opération a permis de saisir un total impressionnant de drogues dures, dont 100 kilogrammes de cocaïne, 89,860 kilogrammes d'ecstasy ainsi que 81,820 kilogrammes de kif traité. De plus, 181 comprimés de substances psychoactives ont été récupérés par les forces de sécurité. Selon la DGSN, cette opération a permis de suivre de près les membres du réseau et d'identifier leur lieu de stockage à Alger. En effet, ce réseau a été localisé dans un quartier résidentiel de la capitale, servant de cache pour dissimuler et distribuer les stupéfiants. Les membres du réseau utilisaient des véhicules adaptés, équipés de caches secrètes pour le transport de ces substances illicites à travers la capitale. Le rôle du suspect français, dont l'identité n'a pas encore été révélée, témoigne de la dimension transnationale du trafic. Selon la même source, une somme d'argent s'élevant à 1,849 milliard de centimes, provenant des profits du trafic de drogue, a été saisie, outre deux véhicules, une moto et plusieurs équipements liés au réseau criminel ont également. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Sidi M'Hamed où ils sont poursuivis pour possession, achat dans le but de vendre, stockage, distribution et transport de drogues et de substances psychoactives au sein d'une organisation criminelle, ainsi que pour importation illégale de ces substances et blanchiment d'argent.

Solidarité nationale

Installation du nouveau Conseil national de la Famille et de la Femme

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, l'installation des membres du nouveau Conseil national de la Famille et de la Femme. Composé de représentants de secteurs ministériels, d'institutions nationales, de la société civile, d'universitaires et d'experts, le Conseil vise "à renforcer les acquis de la famille et de la femme en contribuant à l'élaboration de plans de développement garantissant un environnement social et économique favorable à la famille", a précisé Mme Mouloudji. A cette occasion, la ministre a souligné "l'engagement de l'Etat, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer une meilleure prise en charge des questions liées à la famille et à la femme, au vu de leur importance pour la stabilité sociale et le développement national". Sbaa Fatma-Zohra a été installée nouvelle présidente du Conseil, a annoncé Mme Mouloudji qui a souligné que le Conseil œuvrait "selon une stratégie nationale reposant sur une approche de terrain autour des questions relatives à la promotion des femmes et au soutien et à l'accompagnement de la famille". Le Conseil, qui constitue une force de proposition par excellence, est chargé "d'élaborer des politiques, des stratégies et des programmes nationaux pour promouvoir la famille et la femme", a relevé la ministre, appelant les membres du Conseil à "mener des études et des recherches sur les mécanismes modernes adoptés dans le monde pour atteindre les objectifs souhaités, notamment en ce qui concerne la promotion et l'autonomisation des femmes sur le plan socio-économique, notamment les femmes au foyer et en particulier celles des zones rurales, montagneuses, frontalières et sahariennes".



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والسكنى والمدينة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ديوان المراقبة والتسيير المقاري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA DE MOSTAGANEM
NIF N°: 099 327010248039

AVIS AUX BUREAUX D'ETUDES PREQUALIFIES

CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N°120/2024 du 05/11/2024

Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et aux dispositions des articles 160 à 162 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics ; l'OPGI de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°120 /2024 DU 05/11/2024 paru dans les quotidiens « LE CARREFOUR D'ALGERIE » et « مدنية 90 » pour la maîtrise d'œuvre des 140/ 2000 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS 2ème TR 2024 A SAYADA -WILAYA DE MOSTAGANEM

Qu'après l'ouverture des plis : examen et évaluation des dossiers de candidature conformément aux critères du cahier des charges : les résultats de l'évaluation des dossiers de candidature sont indiqués au tableau ci-dessous :

Bureau d'études	Note	Bureau d'études	Note
BET LOUNIS SAMIR	20 pts	BET BOUKORT MOSTEFA	18 pts
Groupement ABC +	20 pts	BET GHOUINI MED CHAMS EL HAK	12 pts
BET LOUHIBI MED REDA	18 pts	BET SCEAU ROYAL MORDJANE Malik	20 pts
BET GUITOUN BOUMEDIENE	19 pts	BET HOUBZENZA KAMEL	14 pts
BET BOURAS RIAD	20 pts	Groupement AD Architect Partners "ABOULHCEN HASSEN + LAZREG ABDEMAJDID"	20 pts
BET MEDKOUR Amine boualem	17 pts	BET MEKHANFAR TOUATI	17 pts
BET BOUNOUA FARID	19 pts	Groupement SIGMAK ARCHITECTUR	20 pts
Groupement EL-HIDHAB	18 pts	Groupement MB DESIGN	20 pts
BET AINS SEBAA Amina	20 pts	Groupement FORME	18 pts
BET BENKHADDA abdelkader	20 pts	BET MAMOUNI Soliane	20 pts
BET AHRAM BENABDI Rachid	17 pts	Groupement A*R Designe	19 pts
EL OMRAINE BET AMRI Zoheir	18 pts	STUDIO H2O ARCHITECTURE	20 pts
BET BEN DEHMANE NOUREDDINE	20 pts	Groupement ARCHI-MED	18 pts
BET BEST ART	17 pts	Groupement ARC 2A	17 pts
BET ICAR "CHAOUCH HASSEN"	20 pts		

Les candidats pré qualifiés dans cette première phase sont invités à remettre leurs plis des prestations, leurs offres techniques et leurs offres financières de la manière suivante : Une enveloppe fermée, anonyme contenant Trois plis séparés, l'un comportant l'offre financière (pas anonyme), le second l'offre graphique (anonyme) et le troisième pli comportant l'offre technique (pas anonyme). Cette enveloppe anonyme fermée et cachetée doit indiquer la référence et l'objet de l'avis N°120 /2024 DU 05/11/2024 avec la mention suivante : **Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

Concours restreint pour la maîtrise d'œuvre. - Adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem Sis Avenue Mohamed Khemisti- Mostaganem

L'offre graphique : Le dossier de l'offre graphique doit être impérativement anonyme comprendra les documents suivants : Analyse de site (Situation, contraintes, alentours, etc ...) - Schéma de principe (Composition, implantation, intégration, alignement, etc ..) - Schema fonctionnel (Organisation, hiérarchie des espaces, circulation, etc ...) - Parti architectural (principes de composition volumétrique, conception, etc ..) - Un plan de masse au 1/500. - Les différentes vues en plan (1/100ème) pour les différents niveaux. - Les élévations des façades (1/100ème) plus la façade d'ensemble (urbaine). - Les coupes nécessaires à la compréhension du projet (1/100ème). - Vue en 3D (perspectives ou axonométries).

Pièces écrites : Doivent être impérativement anonymes et contenir :

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage : Évaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :

6- surface foncière 2- surface d'emprise au sol 3- surface construite

N.B. L'offre de prestation ne doit en aucun cas comporter des indications sur le prix de la soumission sous peine de rejet de l'offre.

L'offre technique : Elle ne doit contenir que les documents ci-dessous

Déclaration à soucrire dûment renseignée signée, cachetée et datée par le soumissionnaire 2- Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire dûment renseignée, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire 3- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre financière : L'offre financière contient les documents suivants : - Lettre de soumission remplie signée, cachetée et datée Renumeration partie fixe et la partie variable cachetée et datée - Une récapitulation des honoraires, cachetée et datée

Les candidats pré-qualifiés sont invités à remettre leurs plis des prestations, leurs offres techniques et leurs offres financières le 21 ème jour avant 10 H 00 à compter de la date de

La première publication des résultats de l'évaluation des dossiers de candidature. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou

Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance de l'ouverture des plis des prestations se tiendra le jour de la remise des offres à 10H30 au siège de l'OPGI de Mostaganem. Cette séance n'est pas

publique

LE DIRECTEUR GENERAL

ANEPE N°2431015172

04.12.2024

LE CARREFOUR D'ALGERIE



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 408002002048094



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application l'article 46 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023, fixant les règles générales relatives au marchés public et les articles 65 -82 Du décret présidentiel n°15-247 du 16 /09 /2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; la Direction de la Protection Civile de la wilaya de Relizane porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis de l'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/2024 Paru dans quotidiens nationaux (Al-Mujtama) LE 10 / 10 / 2024 ,(LE CARREFOUR D'ALGERIE) le 10 /10 /2024 relatif aux Acquisition du matériel d'intervention au profit la Protection Civile dans le cadre du budget de wilaya.

Qu'a l'issue du Jugement des offres, le Marché est Attribué Provisoirement au Soumissionnaire ci-dessous :

N°	LOT	Fournisseur	NIF	MontantProposé Après Correction en TTC (DA)	La note de l'offre technique	Observation
01	<u>LOT 02: Acquisition Matériel GRIMP</u>	SARL ALTITUD SAFETY	002016104806732	7 842 576,00	52,5	L'Offre le Moins Disant
02	<u>LOT 04: Acquisition Moto pompe tractable + tuyau Ø45</u>	SARL ALPHAS	099806018257209	10 400 600,00	70	L'Offre le Moins Disant
03	<u>LOT 05: Acquisition Matériel de plongée</u>	EURL NEPTUNE STORE	000816097806311	9 433 630,01	51,4	L'Offre le Moins Disant
04	<u>LOT 06: Acquisition bet oxygène</u>	المتحدد بولعظام وسيلة	298343100055235	2 856 000,00	50	L'Offre le Moins Disant

concernant les trois Lots suivants : -Lot 01 : Acquisition Matériel DRPI

-Lot 03 : Acquisition d'un Clark (Chariot élévateur)

-Lot 07 : Acquisition matériels Synotycnique

La commission d'ouverture des plis et d'évaluation annonce infructuosité de ces trois lots.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

LE DICECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2431015047 04.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS
N°:14/SP/2024

Avis d'attribution

Provisoire

NIF : 412017000031029

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public. La Direction de la Culture de la Wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/ 2024 Pour : « Travaux d'urgence du Palais du Bey d'Oran». Lancé en date du 31/10/2024 que suite à l'ouverture des plis qui a eu lieu en date du 10/11/2024, la commission d'évaluation technique et financière tenue le : 24/11/2024 a proposé :

Désignation du projet	Le soumissionnaire retenu	Montant de la soumission DA/TTC	Montant de la soumission après correction DA/TTC	Note technique	Délai de réalisation	Observation
Travaux d'urgence du Palais du Bey d'Oran	EGC Mesmoudi Abdelhamid	78 913 885,40 DA	79 437 085,40 DA	83,33/100	12 mois	offre moins disante

Les soumissionnaires non retenus peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction de la culture de la Wilaya d'Oran, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la parution du présent avis dans la presse nationale auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran.

Madame la Directrice

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N°2431015120 04.12.2024

En marge des travaux du Séminaire sur la paix et la sécurité en Afrique **Attaf s'entretient à Oran avec le haut représentant de l'UA**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu lundi à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative "Silencing the Guns" (faire taire les armes) et président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, M. Mohamed Ibn Chambas. Cette rencontre, tenue en marge des travaux du deuxième et dernier jour du 11e Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du Processus d'Oran. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue et analyses sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du

Sahel. M. Ibn Chambas a souligné, dans une déclaration à la presse après ces entretiens, que l'Union africaine, avec le soutien des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain, insistant sur l'importance pour l'Afrique de rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Il a également rappelé que la majorité des questions de paix et de sécurité débattues dans ce cadre concernent le continent africain. Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil. Il a estimé que cette participation collective représente une "opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée". M. Mohamed Ibn Chambas a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation au Soudan, soulignant qu'il est impératif de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin aux combats dans cette région. Il a également insisté sur la nécessité de fournir une aide humanitaire aux populations affectées, affirmant que "le Soudan traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au monde". Concernant la situation dans la région du Sahel, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, M. Ibn Chambas a estimé que la situation "reste préoccupante". Il a exprimé l'espérance que les efforts conjoints des pays africains contribueront à prévenir les ingérences étrangères et à renforcer la stabilité dans cette région.

Projet de transfert d'eau potable de Tlélét vers Tafraoui

Un taux d'avancement des travaux de 95%

Par B. Habib

Les travaux du projet portant réalisation du transfert d'eau potable de Oued Tlélét vers la commune de Tafraoui sont entrés dans sa phase finale et le taux actuel des travaux engagés est de 95%, a estimé, mardi, une source bien placée de la Direction des Ressources en Eau (DRE) de la wilaya d'Oran. Ce projet consiste au transfert de l'eau potable à partir du Système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) vers la commune de Tafraoui au sud d'Oran et ses périphéries escarpées ou montagneuses telle la région de «Sidi Ghanem», à partir de la station de relevage de Tlélét qui a été dotée de deux puits artésiens d'un profondeur de 413 mètres, d'une station de stockage locale de 7.000 mètres cubes d'eau et d'une longue adduction

d'eau potable de 55 km dont 24 km seulement de raccordement à partir de Tlélét. Les travaux des deux puits sont d'ores et déjà finalisés, de même pour ce qui est des forages et de la réalisation de l'adduction en question. Reste, selon notre source, les travaux de finition et les raccordements qui sont en voie d'achèvement. Il s'agit d'un projet vital en matière d'approvisionnement en eau potable, tant pour les habitants des localités, relevant de la commune de Tafraoui que pour les entités économiques de la zone industrielle qui, rappelons-le, abrite l'usine automobile «Fiat». Doté d'une enveloppe de 1,7 milliard de dinars, ce projet va permettre de mettre fin au problème lancinant de manque d'approvisionnement en eau potable de la partie Sud de Tafraoui et par la même, éviter aux populations des villages avoisinants et les fellahs de la région de recourir à des eaux de qualité non conforme que ce soit pour la consommation ou l'irrigation des périmètres agricoles». Le projet de transfert de l'eau potable à partir du MAO vers Tafraoui et jusqu'à la région de Sidi Ghanem est en finalisation et le taux des travaux en achèvement est actuellement de 95%, a en effet tenu à rassurer le même responsable, ajoutant que ce projet va être réceptionné au courant de ce mois de décembre et est considéré comme étant le deuxième projet d'envergure en matière de renforcement des capacités de production d'eau potable destinée à la partie sud de la wilaya d'Oran après celui de la méga station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc, sise à Boutlélis dont l'inauguration est prévue normalement entre les 25 et 30 décembre».

Délinquance

Les services de police traquent la criminalité

Par YOUSSEF CHAIBI

Il semble que malgré tous les efforts déployés par les services de sécurité pour mettre fin, ou plutôt minimiser les fléaux qui hantent la population oranaise, la criminalité, sous toutes ses formes, prend des proportions alarmantes dans toutes les villes de la wilaya d'Oran. Oran et ses environs ne cessent de connaître le phénomène de tous les vices à savoir : prostitution, vols, agressions, vente et consommation de drogue... Au milieu d'une jeunesse frappée de plein fouet par le chômage, l'ennui et la frustration pour certains d'entre eux, il reste en effet que certains jeunes n'expriment aucun souhait d'entrer dans la vie professionnelle, se désintéressent de leur avenir quand ils ne rejettent pas le monde du travail dans son ensemble. De nombreuses associations et même des

citoyens ont tiré la sonnette d'alarme quant à la hausse vertigineuse du nombre de crimes en Algérie. Des crimes causés par des querelles, des disputes familiales, la drogue, la vengeance, les troubles mentaux. Plusieurs facteurs sont incriminés dans ce fléau qui se doit d'être analysé à la lumière des mutations sociales et économiques. Ce phénomène de la criminalité est en hausse au niveau de certaines agglomérations de la wilaya d'Oran surtout au niveau des douars Boudjemaa, Sid El Bachir (Bir El Djir), douar Maroc (Es Senia). Ces endroits sont devenus la plaque tournante de tous les maux sociaux notamment les vols et les agressions. Il ne se passe pas un jour sans que les services sécuritaires n'enregistrent un acte criminel contre les biens, mais surtout contre les personnes. La lutte des services de police de la Sûreté de wilaya d'Oran

contre la criminalité se poursuit, assenant des coups durs aux divers réseaux criminels. Ces opérations entrent dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine notamment dans le volet lié à la lutte contre le trafic de drogue et les psychotropes. Ces opérations ont été sanctionnées par la saisie de drogue et surtout de psychotropes et d'armes blanches. Mais pour mener à bien ces opérations, il faut l'implication de tous les acteurs de la société, à savoir les mosquées, l'école, la cellule familiale et surtout la société civile qui est absente ; cette dernière a un rôle important à jouer surtout au niveau des quartiers chauds. Mais malgré cette recrudescence de la délinquance, notre pays a perdu trois places par rapport au classement de 2023 ; mais, globalement la situation sécuritaire en Algérie est plus meilleure que certains pays comme la France.

11ème séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique
Le nouveau wali d'Oran assiste à la cérémonie de clôture



Le nouveau wali d'Oran, Samir Chibani, a assisté, lundi, à l'Hôtel Méridien d'Oran, à la cérémonie de clôture de la onzième session du séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique. Ce séminaire s'est déroulé en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé des Affaires africaines, et la participation des membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, et les membres africains actuels, nouveaux et sortants du Conseil de sécurité, en plus de la République coopérative de Guyane en tant que représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes au sein du (A3+1) mécanisme, aux côtés de la Commission de l'Union africaine, des Nations Unies et des amis et partenaires du séminaire. Dans son discours de clôture, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé que ce séminaire de haut niveau est devenu une tradition annuelle bien établie dans le Programme d'action conjoint pour l'Afrique et dans l'agenda des droits continentaux, et si cela signifie quelque chose, cela indique que le "processus d'Oran" a prouvé son importance et son efficacité dans l'unification de la voix africaine sur la scène internationale en général, et au Conseil de sécurité de l'ONU en particulier. Le ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères a souligné que l'Algérie a confirmé son engagement à continuer de coordonner les efforts continentaux dans ce domaine, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de leader de l'Union Africaine.

Route nationale N°11 Un homme percuté mortellement par une voiture

Avant-hier en fin de journée, vers 18h20, les secouristes de la Protection civile, relevant de la Direction de la wilaya d'Oran, ont été alertés, suite à un accident mortel de la circulation. Selon une source officielle, il s'agit de la mort d'un homme, âgé de 50 ans, percuté par une voiture. Toujours selon la même source, la victime a succombé à ses blessures sur les lieux de l'accident. Constatant sa mort, les éléments de la Protection civile ont procédé au transport de la dépouille vers la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur les circonstances de ce drame. A.Kader

Transport ferroviaire
Lancement du projet de réalisation de la ligne Tiaret-Tissemsilt



Le lancement officiel du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tiaret et Tissemsilt, sur une distance de 63,5 km, a eu lieu, lundi dans la commune de Tissemsilt. Cette ligne s'inscrit dans le cadre d'un projet global de réalisation d'une ligne ferroviaire reliant les wilayas de Relizane, Tiaret et Tissemsilt sur une longueur totale de 185 km. Ce projet inclut la construction de plusieurs ouvrages d'art et doit être achevé dans un délai de 20 mois, selon les explications fournies par un cadre de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires. Une fois mise en service, cette ligne permettra aux trains de transporter marchandises et passagers à une vitesse maximale de 160 km/h. Lors de son intervention, à l'occasion d'une cérémonie, en présence des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des cadres de la même agence, le wali de Tissemsilt, M. Fethi Bouzaïd, a donné des instructions aux responsables du projet pour mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, afin d'assurer sa réalisation dans les délais contractuels.

Tissemsilt
02 chercheurs britanniques visitent le Parc national de Theniet El Had

Deux chercheurs britanniques spécialisés en ornithologie ont visité le Parc national de Theniet El Had, également connu sous le nom de forêt d'El Medded, à Tissemsilt, a-t-on appris, samedi dernier auprès du directeur du Parc, Abderrezak Lahmar. Lahmar a précisé que cette visite scientifique, entamée vendredi dernier, s'inscrit dans le cadre d'un projet commun entre la Direction générale des forêts et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Ce projet porte sur la « réintroduction » de certaines espèces d'oiseaux rares, en particulier l'ibis chauve, dans certaines régions du pays, dont le Parc national de Theniet El Had, en évaluant la disponibilité des conditions nécessaires à leur réintroduction. Accompagnés de cadres de la Direction générale des forêts, des enseignants de l'université de Tissemsilt, le Conservateur des forêts et du directeur des Services agricoles de la wilaya, les 2 ornithologues ont visité plusieurs zones du parc. Ils ont étudié la biodiversité exceptionnelle de cet espace naturel, ainsi que la stratégie mise en œuvre pour sa préservation et les mécanismes de sa contribution au développement local, a ajouté la même source.

Rahouia (Tiaret)
02 boucheries cambriolées la nuit

Après une série de vols de lieux de commerce par effraction, dans un passé récent, dans la ville de Rahouia, des voleurs ont, encore une fois, ciblé deux boucheries en plein centre-ville. En effet, profitant de la nuit, des inconnus se sont introduits dans les locaux visés, par les toits, pour s'emparer de quelques millions en monnaies, laissés par les propriétaires. Des plaintes ont été déposées au niveau de la Sûreté de daïra et l'enquête suit son cours pour identifier et arrêter les auteurs de ces actes. L. Bouhala

3ème session ordinaire de l'APW de Sidi Bel-Abbès
Une nouvelle dynamique pour le réseau routier

Par Mohamed Nouar

L'Assemblée populaire de wilaya de Sidi Bel-Abbès vient d'approuver à l'unanimité une décision majeure qui va bouleverser la mobilité dans la région. La route à double voie, reliant les nationales 13 et 07, sera désormais classée en route nationale. Cette décision, prise lors de la troisième session ordinaire de l'APW, marque une nouvelle étape dans le développement du réseau routier de la wilaya. S'étendant sur 8,3 km, ce tronçon stratégique relie l'entrée nord de Sidi Bel-Abbès à l'autoroute Est-Ouest, desservant ainsi les wilayas de Naama, Saïda, Mascara, Tlemcen et Ain Temouchent. Avec un trafic moyen annuel dépassant 1.500 véhicules par jour, cette route revêt une

importance capitale pour l'économie locale. Son classement en route nationale va permettre d'améliorer significativement la fluidité du trafic, facilitant ainsi le transport des personnes et des marchandises. Selon le directeur de wilaya des travaux publics, cette décision répond à une nécessité urgente. "Cette route répond aux normes routières nationales et contribuera au développement économique de la région", a-t-il souligné. Outre les avantages économiques, ce classement aura un impact positif sur la vie quotidienne des citoyens. Le désenclavement de la wilaya sera renforcé, facilitant les échanges et les déplacements. De plus, la sécurité routière sera améliorée grâce à une infrastructure routière modernisée. Cette décision s'inscrit dans une dynami-

que de développement plus large impulsée par les autorités locales. Elle témoigne de la volonté de doter la wilaya d'infrastructures modernes et performantes, afin de renforcer son attractivité et de favoriser son développement économique. Les travaux de mise à niveau de cette route devraient débuter prochainement. Les autorités locales sont engagées à suivre de près l'avancement de ce chantier, afin de garantir sa réalisation dans les meilleurs délais et dans le respect des normes en vigueur. En bref, cette décision marque un tournant pour Sidi Bel-Abbès. En classant cette route à double voie en route nationale, les autorités locales affirment leur volonté de faire de cette région un pôle de développement majeur.

Administration à Mostaganem

Répondre au courrier des citoyens, une pratique ambiguë

Par Charef Kassous

Al'ère de la promotion des droits civils dans la nouvelle Algérie, les rapports entre administration et administrés restent une énigme indéchiffrable. Aujourd'hui, à l'occasion d'une requête quelconque d'un citoyen, l'administration lui exige d'écrire et le citoyen écrit à l'administration dans l'espoir d'avoir une réponse. Cependant, la réponse aux courriers des citoyens semble être devenue une pratique désobligeante de certaines administrations. Une pratique oubliée, même si la réponse à un courrier adressé à l'administration reste toujours un ancrage de la loi à l'échelle universelle. Chez nous, c'est improbable car la lecture du courrier reste aussi incertaine. En effet, la relation entre l'administrateur et l'administré est que l'administrateur est dûment placé pour gérer les affaires des administrés. Une fois ce rapport assimilé, il nous reste à percevoir la réalité de celui-ci dans le quotidien des citoyens. Ces derniers écrivent toujours et souvent car ils croient que c'est la règle usitée pour informer le responsable d'un problème donné. Par pure méfiance, ils postent leurs courriers par voie recommandée. Attendre la réponse les met dans une situation de désespoir. Ils désespèrent car en général la réponse n'arrive guère. Cette situation a poussé les pouvoirs centraux à instaurer une médiation au niveau de chaque wilaya. Mais le problème, c'est qu'à Mostaganem on a oublié les bonnes pratiques comme celle de répondre au courrier des citoyens. Ne pas répondre, est devenu une pratique courante dans la quasi totalité des administrations. Ne pas lire le courrier est tout une autre affaire qui relève du désintérêt des responsables aux préoccupations des citoyens. Pourtant, la loi stipule bien que la réponse est un droit, mais faut-il aussi l'appliquer. Voulant éviter la lenteur de la poste, le citoyen tente d'acheminer sa requête directement à l'organisme concerné. Les secrétariats dûment instruits refusent de facto la réception du courrier. On lui dira: «Il faut poster votre lettre monsieur». S'il s'agit d'un courrier prove-

nant d'une entreprise, certains proposés de l'administration à Mostaganem refusent d'accuser réception. Ne pas accuser réception d'un courrier est un acte flagrant d'irresponsabilité. Il y a des secrétariats qui vous signifient que l'accusé de réception ne peut être exécuté qu'après la lecture du courrier par le responsable. Certaines administrations ont complètement oublié l'essence de leur existence qui est celle de servir l'administré. Lire le courrier des citoyens, l'analyser puis répondre est souvent une tâche impossible qui s'aggrave par le fait que la poste a arrêté de distribuer des lettres, celles des réponses. Dans les zones rurales, il ne faut pas s'attendre à des miracles. Au vu du silence établi, tout le monde écrit à Monsieur le Wali ou souvent par méfiance, on lui envoie une copie du courrier. Dans le secteur économique, il y a des directions qui n'ont pas encore compris la conjoncture et adoptent les mêmes réflexes, des reflexes amorphes et asthéniques. Et on continue non seulement à ne jamais répondre mais surtout à refuser d'accuser réception. Le seul courrier régulier que le citoyen reçoit, ce sont les contraventions, celles envoyées par l'adminis-

Foire des produits de la ruche à Chlef
Plus de 30 exposants de miel et de matériel apicole

En collaboration avec les services agricoles, l'Association "El Djemhouria" des apiculteurs de la wilaya de Chlef organise actuellement du 01 au 05 décembre en cours, une manifestation foraine qui connaît une grande affluence. Un produit de la ruche qui est présenté à la vente dans des pots, des bouteilles d'un litre, d'un demi-litre et dans des boîtes. Selon le président de l'Association des producteurs de miel de la wilaya de Chlef, cette 10ème édition d'exposition du miel est forte de 30 exposants, issus de 10 wilayas du pays, qui sont venus vendre leur miel car la qualité nutritive du miel diffère d'une wilaya à une autre, du point de vue du butinage des abeilles, un butinage duquel dépend la valeur nutritive du miel. Notons que le meilleur miel très demandé et qui coûte très cher, est celui du jujubier (N'begue). Viendront ensuite ceux de la forêt (Assel El Ghaba), de l'eucalyptus, de l'oranger, de la carotte sauvage (Sanaïria), des arbres et des plantes au sein desquels butinent les abeilles. À côté des apiculteurs, des vendeurs de matériels apicoles proposent des ruches toutes faites, des vêtements de protection contre les dards d'abeilles, des lève-cadres, des enfumoirs et des extracteurs de miel des rayons. Du miel pur d'abeilles car les organisateurs de cette manifestation ne permettent à aucun exposant de proposer un miel truqué, c'est-à-dire un miel auquel il a été ajouté du sucre fondue.

A. BOUKHTACHE

Béjaïa

Célébration de la Journée internationale des handicapés

Par Hocine Smaâli

La Journée internationale des personnes handicapées a été célébrée, hier, à travers plusieurs régions de la wilaya de Béjaïa, par de multiples activités éducatives, festives, et de sensibilisation et la distribution de matériel adapté à cette catégorie de personnes. La wilaya de Béjaïa compte plus de 28.000 handicapés, toutes formes confondues dont près de 15.000 perçoit une aide mensuelle de 12.000 dinars. La commémoration de la Journée internationale des personnes handicapées reste aussi une occasion propice pour mettre sous les feux de la rampe cette frange de société qui vit, force est de constater, dans la précarité au quotidien. La date du 3 décembre est une occasion qui interpelle pour prendre conscience de la situation de cette frange de société qui souffre et que le destin a condamné à vivre, privée de l'une des fonctions sensorielles, visuelles, mentales ou de mouvement dont jouissent les personnes valides. Ces dernières sont-elles à l'abri d'un handicap? C'est la question qu'il faut justement poser, du moment que personne ne peut être à l'abri. Il faut dire que l'État algérien mise sur une politique sociale forte, soucieux entre autres de la protection des enfants et adolescents handicapés et les plus vulnérables, en ratifiant la Convention relative aux Droits de l'Enfant et la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées.

«La situation et la perception des personnes handicapées évoluent en Algérie, mais leur insertion au sein de la société reste insuffisante», constatent plusieurs associations qui travaillent dans le domaine de l'handicap. Nos différents interlocuteurs associatifs estiment, en outre, que «si la perception du handicap évolue, l'insertion des personnes handicapées dans la société civile et l'application de la législation les concernant restent encore insuffisantes». L'Algérie compte environ 03 millions de personnes handicapées, soit 10% de sa population, mais la réalité est bien entendu autre, nombreux étant les personnes handicapées qui ne

sont pas inscrites auprès des institutions officielles de l'État. «On profite justement de cette commémoration puisque les handicapés sombrent dans l'oubli et la précarité juste après», nous dira un président d'une Association que nous avons rencontré qui réfute les chiffres avancés qui représentent ceux, seulement, recensés par les Directions de l'action sociale (DAS) des wilayas. «Il y a bel et bien beaucoup d'handicapés qui ne sont pas recensés à ce jour», nous dirons certains responsables associatifs, en assurant que les services de l'État ne prennent en considération que «les handicapés qui ont bénéficié de la modique allocation, alors que beaucoup d'autres ne sont pas recensés et vivent dans l'oubli le plus total». Se fiant toujours aux chiffres officiels, 75% des handicapés bénéficient de la couverture sociale directe ou par tierce personne, ce qui est qualifié aussi «d'insuffisant pour les handicapés», une tranche de société qui attend «une meilleure prise en charge», relèvent encore les représentants du mouvement associatif. «Peut-on vivre avec une allocation de 12.000 DA», C'est une question qui revient comme leitmotiv chez les personnes handicapées que nous avons interrogées et qui ne cessent d'appeler à une meilleure prise en charge.

Les personnes handicapées sont confrontées à une discrimination directe ou indirecte dans tous les secteurs de leur vie quotidienne. «Nous rencontrons d'énormes obstacles qui nous empêchent d'exercer nos droits et libertés et de participer pleinement aux activités de la société», nous fait-on savoir aussi. Les personnes handicapées sont confrontées à une discrimination directe ou indirecte dans tous les secteurs de leur vie quotidienne dont les lieux publics qui restent presque totalement inaccessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique. «Les lieux publics sont totalement inaccessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique et ce, en dépit du fait que l'accès soit parfois garanti par la loi», affirme un myopathe, condamné sur un fauteuil roulant électrique. L'accès aux immeubles, restaurants, cafés et autres

d'installations quotidiennes dont bénéficient les personnes valides, est impossible pour les personnes handicapées d'une façon ou d'une autre. Dans le quotidien, les personnes à vision réduite n'ont pas droit aux textes imprimés dans un format qui leur soit accessible (braille ou bande magnétique), aux sourds d'utiliser leur langue habituelle (langage des signes) et les handicapés mentaux sont souvent exclus des lieux publics et ne trouvent pas de refuge dans des établissements spécialisés. «La loi pour faciliter l'accessibilité existe mais en vain», se désole un membre d'une Association des handicapés moteurs de Béjaïa, en relevant au passage «les difficultés liées à l'accès à l'information pour les personnes handicapées». «Il est temps d'inclure, dans les textes, des clauses en faveur des personnes handicapées», soutiennent encore nos différents interlocuteurs qui souhaitent que le législateur se penche sur leurs cas pour consacrer «le principe de non-discrimination pour cause de handicap dans les textes». Pour ce qui est des infrastructures d'accueil spécialisées, la couverture reste «insuffisante», jugent encore les responsables associatifs, en relevant le nombre important d'handicapés qui «attendent toujours une place pour la formation et les facilités d'accès dans les établissements spécialisés», au moment où ils sont exclus du système scolaire. «La situation et la perception des personnes en situation de handicap évoluent en Algérie, mais leur insertion au sein de la société reste insuffisante. La législation les protégeant est relativement avancée mais l'application de ces textes sur le terrain reste à consolider», c'est aussi ce qui est constaté par beaucoup d'associations qui travaillent en faveur de cette frange de société. En dépit des efforts de l'État pour la prise en charge de cette frange de société, les handicapés dits lourds sont toujours en attente d'un geste fort en leur faveur, notamment en ce qui concerne l'ouverture de centres spécialisés pour adultes, des infrastructures très demandées par cette frange de société qui aspire à une meilleure insertion.

Tébessa

Partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et NESDA

Une convention de partenariat et de coopération a été signée à Tébessa entre le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a indiqué dimanche le Directeur local du secteur.

"Cette convention, signée avec l'agence la plus importante en matière de financement de la création de petites et moyennes entreprises, s'inscrit dans le cadre de l'ouverture du secteur de la forma-

tion sur l'environnement extérieur, par l'établissement de partenariats avec plusieurs secteurs, agences de soutien à l'emploi et entreprises publiques et privées pour assurer un accompagnement efficient des stagiaires suivant une formation dans les différentes spécialités", a déclaré, Lazhar Boudraâ à l'APS.

L'accord vise également à renforcer la coopération entre les deux parties dans les domaines de la formation, de l'enseignement professionnel et de l'entrepreneuriat afin de soutenir les jeunes désireux de s'engager dans la création de petites et

moyennes entreprises, contribuant ainsi à réaliser le développement durable dans la wilaya de Tébessa, a-t-il ajouté. L'antenne de wilaya de NESDA accompagnera, dans le cadre de cette convention, les "jeunes diplômés ambitieux du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels souhaitant créer leurs propres projets et les concrétiser sur le terrain dans divers domaines, tout en leur facilitant les procédures d'obtention des financements prévus dans le cadre du dispositif géré par l'agence", a conclu le même responsable.

Urgences médicales à Médéa

Projet d'une plate-forme numérique de gestion à distance

Un projet de plate-forme numérique de gestion à distance des urgences médicales pour les différents types d'interventions de la Protection civile a été présenté, samedi à Médéa, à l'occasion d'une journée d'information sur l'apport de l'intelligence artificielle dans les missions de ce corps constitué, a-t-on appris auprès de l'organisme organisateur. L'élaboration de cette plate-forme s'inscrit dans le cadre du programme national de recherche (PNR) de la direction générale de la protection civile (DGPC) couvrant la période 2023/2025 et visant la modernisation des outils d'intervention et de gestion des accidents de diverse nature, a expliqué à l'APS, l'officier en charge de ce projet, le commandant Tarek Belhachemi. Des essais techniques sont actuellement en cours en vue de tester la plate-forme et d'identifier les contraintes qui peuvent réduire son efficacité, a-t-il ajouté, précisant que plusieurs instituts et centres de recherches nationaux spécialisés en information et en intelligence artificielle contribuent au développement de la plate-forme.

Détaillant ce projet, le commandant Tarek Belhachemi révèle que le fonctionnement de la plate-forme de gestion à distance des urgences médicales se divise en quatre étapes. La première étape commence dès la réception de l'appel d'urgence transmis par le citoyen au centre d'appel téléphonique de la protection civile pour alerter sur un accident (domestique-circulation automobile-asphyxie). La deuxième étape consiste en l'orientation des secours sur les lieux de l'accident suivant les informations communiquées précédemment, avec des moyens audio-visuels afin de permettre au centre des opérations de suivre en temps réel et en direct l'intervention. La plate-forme est utilisée, lors de la troisième étape, pour transmettre les informations ou les données concernant l'accident lui-même et l'état des victimes qui se trouvent sur place et durant leur évacuation vers les établissements de santé. Les données relatives aux personnes secourues sont communiquées, aussitôt, aux structures sanitaires (hôpitaux ou polycliniques), suivant la gravité des cas) pour se préparer à l'accueil des victimes et s'organiser en fonction du premier diagnostic établi par le médecin secouriste. Selon le commandant Belhachemi, la plate-forme offre la possibilité de piloter à distance le processus d'intervention et de prendre en charge des victimes d'accidents, assurer la rapidité des interventions et la détermination avec exactitude les actions à entreprendre grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Bouira

Un trentenaire tué par une voiture

Un accident de la route s'est produit hier, dimanche en fin d'après-midi sur la route nationale 8 (R N 8) dans la Daïra de Sour-El-Ghozlane qui se situe à quelques 35 Km au cardinal sud du chef-lieu de la Wilaya de Bouira. Un automobiliste a percuté le jeune homme H A âgé de 30 ans qui n'a pas survécu à ses blessures. La victime a été mortellement renversée sur la route nationale 8. Les éléments de la protection civile qui ont été appelés ont pris en charge le jeune qui n'a pas survécu à ses blessures. La dépouille mortelle du jeune homme a été transférée vers la morgue de la structure hospitalière des frères Yahiaoui dans la ville de Sour-El-Ghozlane.

TAIB HOCINE

CAN-2024

Les Algériennes poursuivent leur préparation à Sidi Moussa

La sélection algérienne féminine de football a effectué dimanche une séance d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), au lendemain de sa victoire (1-0) contre l'Ouganda pour sa deuxième rencontre amicale, disputée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, dans le cadre des préparatifs pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 (décalée à 2025), prévue du 5 au 26 juillet 2025, indique la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La séance qui a vu la présence de l'ensemble des joueuses était axée principalement sur la récupération. Durant l'après-midi, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a accordé un quartier libre aux coéquipières de Ghoutia Karchouni. Un dernier entraînement est prévu ce lundi au CTN de Sidi Moussa, précise la FAF. Lors de la CAN-2024, l'Algérie évoluera dans groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana. Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les deux meilleurs troisiè-



mes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket

pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Ligue 1 Mobilis (13ème journée)

USMA - USMK reporté à une date ultérieure

La direction de l'USM Alger a annoncé lundi dans un communiqué que son match de la treizième journée de la Ligue 1 Mobilis, initialement programmé le 14 décembre courant, au stade du 5-Juillet, face à l'USM Khenchela, a été reporté à une date ultérieure, arguant d'un chevauchement avec ses engagements en Coupe de la Confédération de football. Les Rouge et Noir sont appelés en effet à disputer deux matchs continentaux les 8 et 15 décembre courant, respectivement contre les Sénégalais de Jaraaf pour le

compte de la deuxième journée et les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas pour le compte de la troisième journée. Il s'agit du quatrième report pour l'USMA, dont les précédentes joutes contre le MC Alger, l'Olympique Akbou et le Paradou AC avaient déjà été ajournées, en attendant de fixer de nouvelles dates pour leur déroulement. Malgré cela, les gars de Soutara ont réussi à se maintenir solidement à la troisième place du classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 16 points, soit à seulement deux longueurs de l'actuel leader, le CS

Constantine. Par ailleurs, la Direction de l'USMA a annoncé que les départ de l'équipe au Sénégal se fera ce mardi, en prévision de la deuxième journée de la Coupe de la Confédération, devant l'opposer le 8 décembre courant au club de Jaraaf, ajoutant que le retour en Algérie est prévu le lendemain de la rencontre, soit dans la matinée du 9 décembre. Pour rappel, le coup d'envoi du match Jaraaf - USMA sera donné à 16h00 (17h00 heure algérienne) au stade Abdoulaye Wade de la capitale sénégalaise Dakar.

Equitation

Le cavalier Menidjel Abderrahmane remporte le trophée fédéral

Le cavalier Menidjel Abderrahmane du Groupement sportif Sétiien a remporté le trophée fédéral du concours national de saut d'obstacles de la catégorie seniors, clôturé samedi au centre équestre "Haras élégance" de Tipaza. Le cavalier Menidjel, qui montait "El Djazair", a été couronné après avoir réalisé un sans-faut sur des obstacles de 1,15 mètre, devançant Benache Aboubakeur du club "Haras Horse" de Hai Belouta de Baraki enfourchant "Balenciaga" et Sarah Boumâaza du club équestre "Moughit" d'Oran sur "Gold de Belle Vue". Les trois cavaliers ont livré une prestation "honorable" dans l'ensemble, offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves hippiques venus nombreux à la ferme équestre "Haras Elégance" de Tipaza, dans un cadre agréable, un endroit magnifique pour le bien-être des chevaux. En marge de ce trophée fédéral, a eu lieu l'épreuve Open national "Manche gagnante" sur une hauteur de 1,35 mètre remporté par le

cavalier Moundir Mahi du club Haras Etoile de l'Est de Constantine devant Chlef Belkacem de l'Etrier Oranaïs et Brahim Ait Lounis de la jeunesse sportive de Tixeraine, qui a complété le podium. Cette compétition a été jugée d'un niveau technique "appréciable" par le président du jury Sami Bardai et les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions



et dans une ambiance festive et conviviale et une organisation parfaite. Le président du club organisateur "Haras Elégance", Ferradj Abdelkrim Noureddine a affirmé, dans ce sens,

que l'hippisme national ne fait que progresser, grâce aux efforts fournis par tous les intervenants dans ce domaine, déclarant que "nous avons actuellement une très belle relève de cavaliers, qui démontre que le saut d'obstacles en Algérie est sur la bonne voie". Ce rendez-vous sportif équestre de trois jours, organisé par le club équestre "Haras Elégance" de Tipaza, en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA), a réuni plus de 180 cavaliers et cavalières seniors âgés de plus de 15 ans titulaires de 1er et 2eme degrés, enfourchant des chevaux Open. En clôture de ce rendez-vous équestre, des trophées et des médailles ont été remis aux vainqueurs, en présence des membres de la FEA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tipaza. Ce concours de trophée fédéral, créé en 1998, constitue un tremplin pour les cavaliers dans le but de découvrir de nouveaux talents.

Confédération africaine de football Des arbitres ghanéens pour MCA-Young Africans

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des arbitres ghanéens pour le match entre le MCA et Young Africans de la Tanzanie. Ce trio d'arbitres ghanéen est conduit par Daniel Laryea (37 ans), assisté de ses compatriotes Kwasi Brobbey Achaempong (1er assistant) et Theophilus Aberenga Akugre (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Ghanéen Reginald Collins Amoah, a annoncé le MCA, lundi, dans un communiqué. Ce match se jouera samedi 7 décembre au stade olympique du 5-juillet d'Alger (20h00), à huis clos, pour le compte de la 2e journée (Groupe A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Lors de la 1re journée, disputée mardi dernier, le MCA est allé tenir en échec les Congolais du TP Mazembe à Lubumbashi (0-0), alors que les Tanzaniens des Young Africans se sont inclinés à domicile face aux Soudanais d'Al-Hilal Omdourman (2-0). Au classement, Al-Hilal occupe la tête du classement avec 3 points, devant le MCA et le TP Mazembe, qui comptent 1 point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec 0 point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

Coupe d'Algérie 2024-2025

Le tirage au sort des 1/32èmes de finale le 12 décembre

Le tirage au sort des trente-deuxièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2024/2025 aura lieu jeudi 12 décembre à partir de 17h30 au cercle de l'Armée de Beni Messous, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Ce tour verra l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis, en plus des équipes qualifiées à l'issue des rencontres du dernier tour régional disputé le week-end dernier, et marqué par l'élimination de 13 formations du championnat de Ligue 2 Mobilis. Les rencontres de ce tour se dérouleront les 20 et 21 décembre 2024. La liste des équipes engagées en 32es de finale:

Ligue 1 :

CR Belouizdad (tenant), MC El Bayadh, ES Mostaganem, NC Magra, MC Oran, USM Khenchela, Olympique Akbou, ES Sétif, MC Alger, ASO Chlef, JS Soura, JS Kabylie, US Biskra, CS Constantine, USM Alger, Paradou AC

Ligue 2 :

USM Annaba - USM El Harrach - NA Hussein Dey - RC Kouba - ES Ben Aknoun - GC Mascara - JSM Tiaret - ESM Koléa - US Chaouia - AS Khroub - JS Jijel - WA Mostaganem - CA Batna - O. Magrane - MB Rouissat - CR Temouchent - SC Mechria - US Béchar Djidid.

Inter régions :

Nasr EL Fadjoudj - IRB Sedrata - ES Guelma - JSM Béjaïa - MO Béjaïa - JS Hai Djabel - JS Azraga - CA Sid Abdelmoumen - WM Tissemsilt - USM Blida - ORB Oued Fodda - CR Béni Tamou - CR Zaouia - AE El Eulma - RC Bougaâ - USM Sétif - MC El Eulma - ISC Tlemcen - IRB El Kerma - USM Bel-Abbès - AB Barika - MB Barika - ES Bouaakeul - IRB Nezla - B. Hassi R'mel - NRB Touggourt

Régionale 1 :

MJ Arzew - Mouloudia des Chouhada

Régionale 2 :

ES Théniet El Abed - CR Sendjas

Ghardaïa

Ouverture du 9ème festival culturel local des chansons et musiques du M'zab



l'authenticité avec la beauté musicale", a été donné à la salle de cinéma "M'zab" par les autorités de la wilaya, en présence d'un représentant du ministère de la Culture et des Arts, Younes Baba Nedjar, et d'un public nombreux.

Selon le commissaire du festival, Hadj Ahmed Hamid Maiz, cet événement vise à contribuer au rayonnement du patrimoine du M'zab en tant que composante de l'identité nationale et facteur important dans la consécration de l'unité nationale et la préservation de la mémoire collective.

Et d'ajouter que la préservation de ce legs, qui traite de différentes thématiques se rapportant à la vie sociale, culturelle et artistique dans cette région du pays, nécessite la réalisation d'études et de travaux d'archivage et de transcription pour assurer sa transmission aux générations futures.

Un large public a investi la salle de cinéma M'zab, généralement réservée aux spectacles, pour apprécier à leur juste valeur les jeunes talents et stars de la chanson locale.

Ce rendez-vous artistique regroupe une vingtaine de troupes artistiques et de jeunes talents de la région, qui agrémenteront, durant la période du festival (2 au 5 décembre), les soirées des mélomanes et férus de ce genre artistique qui demeure une source inépuisable d'inspiration pour les artistes et groupes modernes. De l'avis des organisateurs, ce festival, qui ambitionne de s'ériger en rendez-vous annuel, se propose de contribuer à la préservation des spécificités et des richesses de cet art millénaire, à son rayonnement et à sa transmission aux générations futures.

Outre sa contribution à l'animation culturelle et touristique de la wilaya, ce festival est une véritable vitrine de la diversité culturelle et artistique de la région et une occasion idoine pour les visiteurs et les vacanciers de se frotter à l'histoire, à la civilisation et aux coutumes et traditions séculaires de cette région, ont-ils estimé. En marge de ce festival institutionnalisé en 2008, une journée d'étude sera consacrée à l'état actuel de la poésie du M'zab, et des spécificités qui la caractérisent, ont révélé les organisateurs, en signalant que la manifestation est aussi l'occasion de rendre hommage au combat héroïque du peuple palestinien.

La neuvième édition du Festival culturel local des chansons et musiques du M'zab s'est ouverte lundi à Ghardaïa, sur un air festif agrémenté de baroud, shows de fantasia et danses folkloriques. Le coup d'envoie du festival, une manifestation éclectique dédiée à la promotion et la préservation de cet art musical authentique, appelé localement "Izelouane", et placée sous le thème "Rencontre de

8e IFCA

Hommage à la résilience des artistes-plasticiens palestiniens

Un hommage appuyé aux artistes plasticiens palestiniens a été rendu, jeudi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, lors d'une rencontre sur le thème de "l'art de la résistance palestinienne" programmée dans le cadre du 8e Festival international de l'Art contemporain (IFCA) qui reçoit, la Palestine en Invité d'honneur.

Organisé au stand de la Palestine, les artistes palestiniens, Tayseer Barakat, Bashar Khalef, Rafat Asad, Saher Nassar, et Bashar Alhroub, ont d'abord exprimé leurs "vifs remerciements" à l'Algérie pour le "soutien permanent et indéfectible" apporté depuis toujours à la cause palesti-

nienne, avant de faire part de leurs expériences artistiques respectives à pratiquer leur art "dans des conditions à hauts risques et au péril de leurs vies", car constituant des cibles pour l'armée terroriste sioniste, au regard de tout le travail de promotion et de dénonciation auquel ils se sont toujours attelés.

Présents avec d'autres de leurs confrères-compatriotes, les artistes plasticiens palestiniens réitérent à travers leurs œuvres exposées à ce 8e IFCA, la question de la résilience palestinienne, à travers des toiles qui rappellent les crimes de guerre, contre l'humanité, les génocides et les massacres incessants, lâchement perpétrés depuis le 7 octobre 2023

à ce jour, par l'armée coloniale sioniste. En présence de plusieurs artistes peintres et professionnels du domaine en lien avec le marché de l'art dans les cinq continents, les plasticiens palestiniens se sont vus remettre une distinction honorifique par le ministre de la Culture et des Arts, sous les applaudissements d'un public averti de connaisseurs, convié à cette cérémonie.

D'autres artistes algériens de la diaspora, ou établis en Algérie, ainsi que des plasticiens étrangers, participants au 8e IFCA, ont également été distingués par M. Ballalou, à l'instar de, Adnane Abderrahmane Ahmed (Bahreïn), Alaeddine Mohamed (Irak), Abdellah

Alawadi (Koweït), les algériens, Yasser Amer, Zohra Sellal Hachid, Ali Boukhalfa, Amar Briki, Mehdi Hachid, Kenza Bourenane et Halim Selami, Mohamed Binlamine (Libye), Katarina Balunova (Slovaquie), Zeyneb Chiaa (Mauritanie), Joan Marie Kelly (Irland), Mohamed Al Masery (Egypte), Shahida Ahmed (Royaume Uni) et Leila Shili (Tunisie). Dédié à l'art contemporain sous le slogan de, "Pour un nouvel héritage", le 8e IFCA, qui revient après plusieurs années d'interruption, reçoit jusqu'au 7 décembre prochain, 70 artistes de 39 pays issus des cinq continents qui exposent 145 toiles conçues dans différents courants artistiques.

Théâtre

«Ech'Chebka» met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine



La pièce de théâtre "Ech'Chebka", une comédie noire qui met en garde contre le fléau de l'immigration clandestine et les risques d'une mort certaine, a été présentée, lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA).

Mis en scène par Abdelghani Chentouf, sur un texte d'Ali Tamert, le spectacle "Ech'Chebka" entame, à partir d'Alger, une tournée qui devrait le mener dans sept villes de l'Ouest algérien, après sa victoire du Grand prix, au 55e Festival national du Théâtre amateur (2-7 juin 2024), partagé (ex aequo) avec le spectacle "Il est toi et moi", de l'association culturelle "El Moudja" de Mostaganem.

Durant 65 mn de temps, "Ech'Chebka" a tenté de sensibiliser sur la nécessité de donner un sens à sa vie, en s'éloignant de tous les desseins mal intentionnés conduisant à la fatalité d'aller défier les hautes mers sans scrupule aucun ni conscience qui alerteraient sur l'imminence des risques et du danger encourus.

"Latcha", un jeune homme, interprété par Smail Ait-Ammar, qui occupe une cabane abandonnée, attendant le soir pour prendre l'embarcation du "dernier voyage" avec sa bien aimée "Fati", rendue par Amina Aberkane (prix de la meilleure interprétation féminine au 55e FNTA).

L'époustouflante comédienne qui incarnera également le rôle de "Houta", jeune femme, dont c'est le jour de mariage, et qui se trompe de salle pour se retrouver avec Latcha et "Sennour", joué par Ahmed Bechar (prix du meilleur second rôle au 55e FNTA), dans une série de situations à rebondissements.

Entre, d'un côté, Latcha, personnage résolument décidé à passer à l'acte et de l'autre, Sennour, dont le fils qui n'est jamais revenu, en avait payé les frais, ainsi que Fati, qui tentaient de l'en dissuader, chacun allait de son argumentaire, établissant des rapports de causes à effets tirés de différentes situations de la réalité sociale.

Dans des échanges ascendants et soutenus, le trio de comé-

diens qui a occupé tous les espaces de la scène, a su porter la densité du texte, empreinte de quelques situations comiques et burlesques.

Oeuvre du metteur en scène également, la scénographie, faite d'un décor minimaliste, consistant en quelques filets de pêcheurs disposés de manière à former un grand demi-cercle qui a judicieusement délimité l'espace de jeu et quelques accessoires qui suggéraient les intentions des uns et des autres. La bande son et musique de Halim Bakhali, la chorégraphie de Mohamed KhelfAllah et l'éclairage multicolore, vif ou feutré, ont été d'un apport concluant aux différents moments dramaturgiques de la trame et aux atmosphères, parfois tristes car évoquant le passé et tantôt pleine de joies et d'espoir car tournées vers l'avenir. Le public a longtemps applaudi les comédiens et l'ensemble de l'équipe technique du spectacle "Ech'Chebka", produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'association "Choâla pour le théâtre et le cinéma" de Boumerdès.

11h00 Les Feux de l'amour
 11h45 Petits plats en équilibre
 11h50 Les douze coups de midi
 12h55 Petits plats en équilibre
 13h00 JT 13h
 13h40 Petits plats en équilibre
 13h45 Météo
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
 14h20 Noël sous les aurores boréales
 15h50 Il faut sauver la boutique de Noël
 17h30 Star Academy, la quotidienne
 18h30 Ici tout commence
 19h10 Demain nous appartient
 20h00 JT 20h
 20h45 Tirage du Loto
 21h00 C'est Canteloup
 21h10 Esprits criminels : Evolution
 22h05 Esprits criminels : Evolution
 00h45 Une famille en or
 02h07 Tirage de l'EuroMillions

09h34 Hot Ones
 10h11 The Fall Guy
 12h14 La boîte à questions
 12h23 En aparté
 12h58 Clique
 13h31 Aquaman et le Royaume perdu
 15h32 L'hebd'Hollywood
 15h47 Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan
 17h42 Bleu, un océan de solutions
 18h34 Têtâtête(s)
 18h48 Tchi tcha
 19h15 La boîte à questions
 19h20 Clique
 19h55 En aparté
 20h32 En aparté
 21h09 Plateau sport
 21h15 Arsenal / Manchester United
 23h13 Late Sport 360
 00h32 Making of
 02h23 Le Successeur
 04h12 Têtâtête(s)

11h50 Outremer.l'info
 12h00 Régions d'ici
 12h15 ICI 12/13
 14h40 La stagiaire
 15h40 La stagiaire
 16h35 La p'tite librairie
 16h45 Duels en familles
 17h20 Slam
 18h05 Questions pour un champion
 18h50 Journal
 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
 19h50 Tout le sport
 20h00 Le mag Ligue 1
 20h20 Un si grand soleil
 21h05 Secrets d'histoire
 23h15 Enquêtes de Région
 00h15 Le pitch cinéma
 00h20 La première
 00h30 Les huîtres
 00h55 Ivalu
 01h20 An encounter
 01h40 La p'tite librairie
 01h45 L'Alsace, à la conquête du monde

05h30 Incroyables transformations
 06h30 Incroyables transformations
 07h30 Incroyables transformations
 08h35 Ça peut vous arriver
 09h45 Ça peut vous arriver
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
 12h40 Météo
 12h45 Le 12.45
 13h40 Un jour, un doc
 14h50 Un jour, un doc
 15h50 Un jour, un doc
 16h50 Un jour, un doc
 18h35 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac
 19h45 Le 19.45
 20h35 Scènes de ménages
 21h10 La France a un incroyable talent
 22h20 La France a un incroyable talent
 23h20 La France a un incroyable talent, ça continue
 00h50 Cauchemar en cuisine

11h40 La Suisse sauvage
 12h25 La Scandinavie arctique
 13h30 L'Africain
 15h10 Catherine Deneuve, à son image
 16h05 Les maîtres des abeilles
 16h30 La grande parade des insectes
 17h20 Invitation au voyage
 18h05 Invitation au voyage
 18h55 Retour en Transylvanie des Roumano-Allemands
 19h30 Le dessous des images
 19h45 Arte journal
 20h05 28 minutes
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
 20h55 Truman Capote
 22h45 6 morts dans la nuit : "De sang-froid", Truman Capote
 23h40 Sharaf
 00h05 Le Nicaragua et la révolution sandiniste
 01h05 Tracks East
 01h40 Les arpenteurs de l'espace
 02h35 Nous étions de ceux-là

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

21h10

ESPRITS CRIMINELS



Le BAU traque un tueur à gages à Bethesda, Maryland, qui exécute ses victimes de manière macabre en les enfermant dans une cage avant de les asperger d'une solution d'acide hautement corrosive. Derrière cette façade de père de famille ordinaire se cachent des motivations mystérieuses et inquiétantes. Prentiss et Rossi se plongent dans les archives du BAU à la recherche de liens avec l'entité Gold Star. Ils découvrent que l'établissement Stuart House s'est vraisemblablement inspiré de l'essai "North Star", rédigé par l'équipe.

21h10

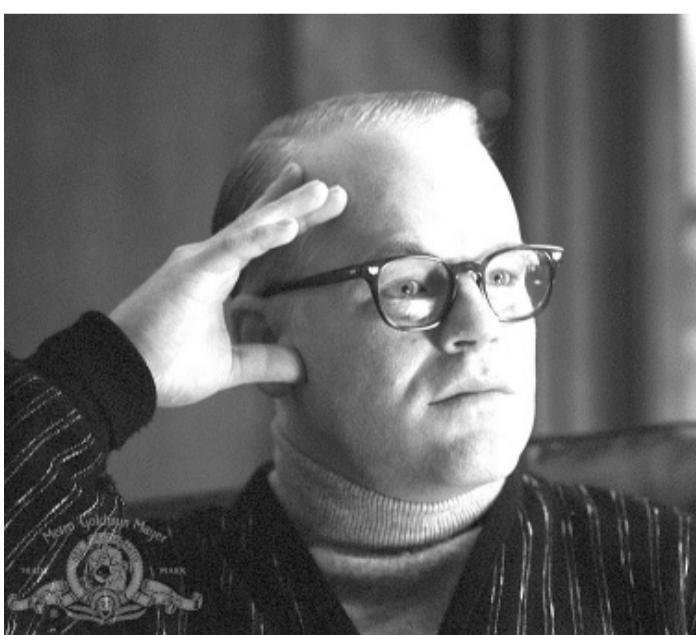
ÇA, C'EST PARIS !



Pour financer sa nouvelle revue, Gaspard Berthille accepte à contrecœur une offre de Jacques Baudry, le PDG du groupe Perrier. En échange d'un généreux soutien financier, Gaspard doit nommer le fils de Baudry, Adrien, au poste de directeur artistique. Cependant, Adrien, récemment sorti d'un hôpital psychiatrique, refuse de collaborer avec les membres de la troupe, qu'il considère comme des danseurs médiocres. Pourtant, en visionnant sa dernière création, « Electric Chicks », Gaspard est persuadé du potentiel artistique d'Adrien et voit en lui un véritable talent à développer.

20h50

TRUMAN CAPOTE



En 1959, Truman Capote, écrivain de 35 ans en pleine gloire sur la côte Est des États-Unis, est célèbre pour ses portraits de personnalités dans le magazine « New Yorker » et voit sa nouvelle « Breakfast at Tiffany's » en cours d'adaptation au cinéma. Le 16 novembre, il est captivé par un fait divers relaté dans la presse : une famille de riches fermiers a été brutalement assassinée sans motif apparent à Holcomb, Kansas. Intrigué, il décide de se rendre sur place dès le soir même avec son amie Nelle Harper Lee.

Realisateur: Bennett Miller



Cessez-le-feu au Liban

Le président du Parlement dénonce la «violation flagrante» sioniste



Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a dénoncé lundi la "Violation flagrante" du cessez-le-feu par l'entité sioniste, après que des frappes sionistes ont visé un poste de l'armée et un village frontalier. Dans un communiqué, M. Berri, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations ayant conduit à la trêve, a affirmé que l'entité sioniste avait violé "au moins 54 reprises" l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 27 novembre. Il a appelé le comité chargé de superviser la trêve "à entamer urgentement son action et contraindre" l'entité sioniste à "arrêter ses violations et à se retirer" du territoire libanais. Plusieurs frappes sionistes ont visé le Liban depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Lundi, un drone sioniste a visé un poste de l'armée libanaise dans le Hermel, une région de la plaine de la Békaa dans l'Est du Liban, faisant un blessé parmi les militaires, selon l'armée. Un homme est par ailleurs tombé en martyr suite à une frappe de drone sioniste sur le village de Marjeyoun, dans le Sud du Liban, a rapporté le ministère libanais de la Santé. L'Agence nationale d'information (Ani, officielle) a précisé que l'homme circulait à moto.

Bousculade meurtrière dans un stade

Deuil national de 3 jours en Guinée

Les autorités guinéennes ont décrété lundi un deuil national de 3 jours à partir de ce mardi, après la mort d'au moins 56 supporters dans une bousculade lors d'un match de football. «Pour montrer que c'est la solidarité nationale, (que) c'est la nation qui est en deuil aujourd'hui, à partir de demain (mardi) trois jours de deuil national seront proclamés (...) le drapeau national sera mis en berne», a dit le Premier ministre, Amadou Oury Bah, dépêché à N'Zérékoré (sud-est) par le président guinéen, Mamadi Doumbouya. Selon les médias locaux, l'affrontement s'est produit dimanche au cours de la finale du trophée «Général Mamadi Doumbouya» entre l'équipe de N'Zérékoré et celle de Labé. Vers la fin de la rencontre, l'arbitre a sifflé un penalty en faveur de N'Zérékoré, ce qui a suscité une vive protestation des joueurs de Labé. Les supporters de l'équipe s'en sont alors pris à ceux de N'Zérékoré en leur jetant des pierres. «Les manifestations de mécontentement vis-à-vis des décisions arbitrales ont entraîné des jets de pierre de la part des supporters, provoquant des bousculades mortelles», dit le gouvernement dans un communiqué.

Maroc

Akhannouch renforce l'oligarchie et aggrave la crise sociale

Le journal français "Le Monde" a évoqué, dans un récent article, des pratiques "controversées" du chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, qui alimentent les inquiétudes concernant l'hégémonie de l'oligarchie sur la vie politique au Maroc, à travers des nominations "douteuses" au sein du gouvernement et des institutions lors d'un récent remaniement. Le Monde a noté qu'Akhannouch a procédé à la nomination de personnalités liées à son holding "Akwa Group" à des postes clés, renforçant ainsi l'influence de son groupe économique et suscitant des interrogations sur l'indépendance des institutions et leur capacité à accomplir leurs missions sans l'intervention de ces gens de l'argent et du pouvoir. Le journal a affirmé que ces nominations ont provoqué une vive polémique, notamment la désignation de Mohamed Saâd Barada comme nouveau ministre de l'Education, malgré l'inexpérience totale dans le domaine éducatif ou dans les fonctions gouvernementales. Il a ajouté que Barada, homme d'affaires ayant construit sa fortune dans l'industrie du chocolat, est un proche d'Akhannouch depuis les années 1980. Il siège depuis 2019 au conseil d'administration d'Afriquia Gaz, filiale du groupe "Akwa" détenu par la famille Akhannouch. Cette nomination, a noté le journal, illustre l'influence accrue de l'argent sur les décisions de l'Etat. Le Monde a également souligné que ce "clientélisme" est bien visible également dans les désignations d'Amin Tahraoui, un ancien cadre du groupe "Akwa", comme ministre de la Santé, ainsi que celle de Wafa Jamali, ancien-



ne employée du même groupe, à la tête de l'Agence de soutien social. Cette agence, qui gère des aides dépassant les deux milliards d'euros destinées aux couches vulnérables, pourrait, selon Le Monde, devenir un instrument électoral à l'approche des législatives. Le journal a affirmé que ces pratiques témoignent d'une "mainmise oligarchique sur l'exécutif, suscitant de vives critiques de l'opposition qui considère ces nominations comme un grave dévoiement des principes de transparence et d'intégrité censés régir la vie politique. Ces pratiques renforcent la prééminence des intérêts personnels sur les institutions de l'Etat". En outre, Le Monde a rappelé que ces "mauvaises habitudes" de la vie politique marocaine rappellent les accusations de

complicité entre les élites politiques et économiques qui ont secoué le pays en 2011. Le journal a averti que le danger de la corruption et des conflits d'intérêts est devenu encore plus manifeste avec ce remaniement ministériel. Sur le plan social et économique, Le Monde a noté que la situation au Maroc ne cesse de se dégrader. Les rapports indiquent une augmentation significative du coût de la vie, un taux de chômage élevé et un endettement accru des ménages. Le journal a conclu que le gouvernement Akhannouch fait face à des difficultés majeures pour honorer ses promesses, ce qui le place devant un test populaire difficile lors des prochaines élections, dans un climat de préoccupations croissantes quant à une aggravation continue de la crise sociale.

Syrie

Guterres appelle à la cessation des hostilités



Le chef de l'ONU Antonio Guterres, "alarmé par la récente escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie" qui a poussé des dizaines de milliers de personnes à fuir, a appelé lundi à une "cessation immédiate des hostilités", selon son porte-parole. "Toutes les parties doivent faire leur possible pour protéger les civils et les infrastructures civiles, y compris permettre le passage en toute sécurité des civils qui fuient les hostilités", a ajouté Stéphane Dujarric. "Les Syriens subissent ce conflit depuis près de 14 ans. Ils méritent un horizon politique qui les mènera à un avenir pacifique, et pas à plus d'effusion de sang", a-t-il insisté. Au 30 novembre, plus de 48.500 personnes avaient été déplacées à Idlib et dans le nord d'Alep, dont plus de la moitié d'enfants, soit "une forte augmentation en comparaison aux 14.000 personnes" recensées le 28 novembre, a indiqué lundi le bureau des Affaires humanitaires de l'ONU (Ocha), soulignant une situation très évolutive. "Inquiétant. Des dizaines de milliers de personnes sont en train de se déplacer", a d'ailleurs commenté sur X le patron d'Ocha, Tom Fletcher. "Des services critiques interrompus; des femmes, des hommes et des enfants craignant pour leur sécurité", a-t-il ajouté. Les opérations humanitaires de l'ONU et de ses partenaires ont dû être "largement suspendues" dans certaines zones d'Alep, d'Idlib et de Hama, a précisé Stéphane Dujarric, notant l'impossibilité d'accéder notamment aux entrepôts où l'aide humanitaire est stockée. "Cela a provoqué de graves perturbations pour l'accès de la population à une aide vitale", a-t-il ajouté, assurant que l'ONU était déterminée à rester sur place pour assurer sa mission d'assistance humanitaire. Il s'est également inquiété de l'aggravation de la situation sanitaire, notamment "en raison de la présence de corps non enterrés et du manque d'eau potable". La Syrie vit déjà l'une des pires crises humanitaires au monde, avec 16,7 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire et 7 millions de déplacés, a-t-il rappelé.